



**Municipalité de  
Sainte-Anne-de-Sabrevois**

## **AVIS DE CONSULTATION PUBLIC**

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné, qu'une **consultation publique** concernant le premier projet de résolution PPCMOI2024-02, visant à autoriser l'entretien et la réparation de véhicules légers à l'intérieur d'un bâtiment accessoire résidentiel situé au 321, rue Tougas (lot 5 186 834).

Lors d'une séance tenue le 3 février 2025, le conseil a adopté la résolution suivante :

**2025-02-005.1 - PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,  
MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE  
(PPCMOI2024-02) – 321, RUE TOUGAS**

### **OBJET DE LA CONSULTATION**

Ce projet particulier vise à permettre un usage commercial (C3-1 – Entretien et réparation de véhicules légers) dans un bâtiment accessoire résidentiel, dans une zone actuellement classée R-2 au plan de zonage municipal.

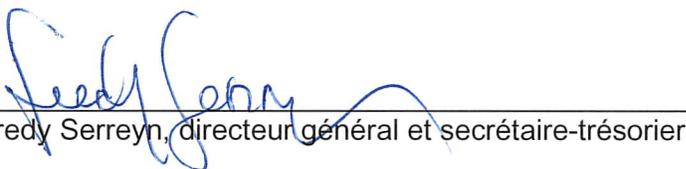
Les conditions encadrant cette autorisation incluent notamment :

- Une limitation de l'usage à la réparation et l'entretien de véhicules légers;
- Le maintien du bâtiment en tant que bâtiment accessoire à l'habitation;
- Des heures d'ouverture raisonnables afin de minimiser les nuisances pour le voisinage;
- L'interdiction d'un entreposage extérieur visible de la rue;
- Un maximum de 5 véhicules liés à l'usage commercial sur le terrain;
- Une gestion sécuritaire des matières dangereuses.

En conséquence, une **consultation publique se tiendra le 3 mars 2025 à 19h00** à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Sabrevois, au 1218, route 133. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Le document est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, J0J 2G0.

Donné à Sainte-Anne-de-Sabrevois, ce 21 février 2025.

  
Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

#### **Certificat de publication**

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, demeurant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, déclare que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h et 16h le 21 février 2025.

Le 21 février 2025.

Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire trésorière